

## Relations industrielles Industrial Relations



# L'Université Laval au service du peuple

Volume 4, Number 2, October 1948

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1023435ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1023435ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

### ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

(1948). L'Université Laval au service du peuple. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 4 (2), 19–19. <https://doi.org/10.7202/1023435ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1948

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# L'UNIVERSITÉ LAVAL AU SERVICE DU PEUPLE

Depuis sa fondation, le Département des relations industrielles de Laval a organisé de temps à autre, en collaboration avec le Service extérieur d'éducation sociale, en plus de son Congrès annuel, des sessions spéciales d'études pour les personnes déjà engagées dans les relations du travail. Plusieurs en ont profité et se sont réjouis de constater que l'Université s'adapte bien à tous les besoins de la population.

Au début de l'année scolaire 1948-1949 nous avons le plaisir de signaler les réalisations en cours:

## I—COURS DU SOIR

### RELATIONS DU TRAVAIL

Ouverture: EMPLOYEURS, le 25 octobre; TRAVAILLEURS, le 29 octobre

#### Première série

##### Législation du travail

- L'Etat et les relations du travail
- L'étude des différentes lois du travail
  - Loi des syndicats professionnels
  - Loi de la convention collective
  - Loi des relations ouvrières
  - Loi des différends ouvriers de Québec
  - Loi du salaire minimum
  - Loi des accidents du travail
  - Loi de l'assurance-chômage
- La responsabilité civile des associations formées en vertu de certaines lois
- L'aspect légal du contrat de travail
- Les divers aspects de la sécurité sociale

#### Deuxième série

##### La convention collective de travail

- Définition des termes
- L'exposé du contenu d'une convention-type
- Technique préliminaire à la négociation de la convention
- La négociation elle-même, considérée par rapport au patron et à l'ouvrier
- L'administration de la convention
- Le règlement des griefs issus de l'application de la convention

#### Troisième série

##### Des clauses de sécurité syndicale

- Définition des différentes clauses possibles de sécurité syndicale
- Aspect moral
- Aspect sociologique
- Aspect économique
- Aspect juridique

#### Quatrième série

##### La personne humaine dans les relations du travail

- Qu'est-ce que la personne humaine?
- Vie familiale et vie professionnelle
- L'homme au travail
- Les travailleurs dans la nation

Ces cours sont donnés à la Faculté des sciences sociales, 2, rue de l'Université, Québec, le **lundi soir**, de 8 à 10 heures, pour les **employeurs**, et le **vendredi soir**, de 8 à 10 heures, pour les **travailleurs**. Les frais d'inscription sont de quinze dollars pour les quatre séries ou de cinq dollars pour une série.

## II—SESSION INTENSIVE

### SECRÉTAIRES ET INSPECTEURS DES COMITÉS PARITAIRES

(opérant dans le secteur de l'Université Laval)

Mardi et mercredi, les 23 et 24 novembre

#### MARDI

9.00 heures a.m.: **La légalité dans l'action du comité paritaire**

**Me Wilbrod Bhérier**, licencié en loi, C.R., avocat, secrétaire du Comité paritaire de la fourrure de Québec et secrétaire du Comité paritaire de la quincaillerie de Québec.

2.30 heures a.m.: **Rôle du secrétaire**

**M. Raymond Gérin**, maître en sciences sociales, secrétaire du Comité paritaire de l'industrie de la construction et de la réparation mécanique.

8.00 heures p.m.: **Comité paritaire et ministère du Travail**

**M. Gérard Tremblay**, licencié en philosophie, sous-ministre du Travail de la province de Québec, professeur, directeur du Département des relations industrielles de Laval.

#### MERCREDI

9.00 heures a.m.: **Rôle de l'inspecteur**

**M. Médard Ouellet**, secrétaire du Comité paritaire du commerce de l'alimentation en gros de Québec.

2.30 heures p.m.: **Rôle du Comité paritaire vis à vis les assujettis**

**M. Louis Bilodeau**, secrétaire du Comité paritaire des services hospitaliers de l'est de la province de Québec.

Ces cours destinés particulièrement aux officiers des comités paritaires (opérant dans le secteur de l'Université Laval) seront donnés dans les salles de l'Institut Canadien, 37, rue Sainte-Angèle, Québec. L'inscription est de quinze dollars pour toute la session.

Pour tout renseignement au sujet des cours du soir et de la session intensive on peut s'adresser au secrétariat du Service extérieur d'éducation sociale, 2, rue de l'Université, Québec.